

DOSSIER | Quels sont les risques majeurs au niveau départemental ?

Inondations, mouvements de terrain, feu de forêt... La commune met à votre disposition un dossier complet transmis par le département du Val d'Oise et passant en revue les risques majeurs naturels et technologiques ainsi que les conduites à tenir face à ceux-ci.



© Pierrelaye

Le dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) a été mis à jour. Ce document permet, d'une part, de consigner toutes les informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs au niveau du Val d'Oise, ainsi que les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets. Vous y trouverez notamment les **conduites à tenir en cas de risques**, par exemple le risque inondation et le risque vagues de chaleur. D'autre part, il recense **toutes les communes à risques** sur le territoire du département dans lesquelles une information préventive des populations doit être réalisée.

Infos pratiques

Vous pouvez consulter le dossier départemental sur les risques majeurs en bas de cette page dans l'onglet **DOCUMENTS**.

Contact

Mairie de Pierrelaye
01 34 32 31 30

Documents

[Dossier départemental sur les risques majeurs \(DDRM\) 2024](#)
[Arrêté du Préfet du Val d'Oise sur le droit à l'information des citoyens](#)
[Tableau des communes](#)